

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Présidente par intérim
Mme	Marie-Ève Couturier	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Michel Corbeil	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Nathalie Lepage	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Éric Ladouceur	Ville de Mascouche	Membre
Mme	Anna Guarnieri	Ville de Terrebonne	Membre

Mesdames, Messieurs,

UN AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) est convoquée par la greffière-trésorière, Madame Geneviève Ollivier, à la demande de la présidente par intérim, Madame Lise Gagnon.

La tenue de cette assemblée extraordinaire aura lieu le mercredi 3 décembre 2025 à 8 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination de la présidente et secrétaire d'élections;
4. Élection du (de la) président(e) de la RAIM;
5. Élection du (de la) premier(ère) vice-président(e) de la RAIM;
6. Élection du (de la) deuxième vice-président(e) de la RAIM;
7. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2026;
8. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028;
9. Adoption de l'utilisation du fonds de roulement;
10. Remerciements aux membres sortants du conseil d'administration de la RAIM;
11. Correspondances :
 - Ville de Mascouche – Résolution 251124-12 – Nomination des représentants de la ville au sein du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM);
 - Ville de Terrebonne – Résolution 534-11-2025 – Nomination des représentants de la ville au sein du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM).
12. Levée de l'assemblée.

Donné à Terrebonne, ce 1^{er} décembre 2025.



Geneviève Ollivier
Greffière-trésorière